



Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 19 juillet 2024

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 25 juillet 2024

Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé *
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024 ;**
- Intervention des représentants de la DDFIP / Bilan de la nouvelle organisation ;**
- Election d'un nouveau membre au Bureau Communautaire ;**
- Commercialisation de la Zone d'Activités / Projet Vallas ;**
- Mesures compensatoires / Mise en place d'un plan de gestion ;**
- Rapport annuel sur le service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (RPQS) ;**
- Renouvellement de la convention Ronalpia ;**
- Modalités de distribution des bio-seaux ;**

Séance de travail :

- Interventions et questions diverses.**

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE

NB : *Accès à la salle de réunion par l'arrière du bâtiment – Interdiction de stationner sur le parking derrière la maison de santé. Emplacements réservés aux professionnels de santé.
Merci de votre compréhension.*